



# snalc

de l'école au supérieur

► Communiqué de presse

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC\_national

## ÉDUCATION NATIONALE HÂTONS-NOUS LENTEMENT

Le **SNALC** a pris connaissance des annonces faites sur l' « accélération de la reprise de l'école ».

En réalité, compte tenu du fait que l'année scolaire s'approche de son terme et que le protocole sanitaire doit être maintenu, il s'agit d'organiser un accueil élargi, ce qui correspond à ce que le **SNALC** avait recommandé depuis le début. Qu'on se le dise clairement : l'année scolaire s'est réellement achevée mi-mars, et bien moins d'un tiers des élèves se trouveront en présence dans une école, un collège ou un lycée en juin. Et la majorité de l'activité des personnels, qui n'a jamais cessé, continuera de se faire à distance. Le **SNALC** participera activement au travail ministériel mené au mois de juin pour préparer la rentrée de septembre, qu'il est urgent de mener.

Le **SNALC** demande évidemment que les personnels à risque ou souhaitant ne pas renvoyer leurs enfants en présence puissent continuer à travailler à distance. Nous continuerons d'être très vigilants notamment pour les professeurs des écoles et les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). Nous demandons également qu'on évite les réunions en présence dans les écoles et les établissements.

Enfin, même si le **SNALC** avait bien compris que l'oral de français était pour le ministre Blanquer tout entier à sa proie attaché, nous sommes rassurés de voir que la raison a pris le pas sur la passion avec l'annonce de l'annulation de l'épreuve.

Paris, le 28 mai 2020

Contact : Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, [girardsnalc@yahoo.fr](mailto:girardsnalc@yahoo.fr)

**SNALC. De l'école au supérieur**